

4^{ÈMES} RENCONTRES TERRITORIALES DE LA FAMILLE

Droits de l'enfant et parentalité

*La place de l'enfant, le positionnement des parents :
une approche concrète.*

mardi 15 mai 2018

Palais de Fervaques
rue Victor Basch, Saint-Quentin

**Une journée de rencontres et d'échanges
dédiée aux acteurs professionnels
et aux familles**

**Réfléchir, échanger et construire ensemble
pour enrichir nos compétences.**

**INFORMATIONS - ECHANGES
REFLEXION - PERSPECTIVES**

Les dispositions de la Convention Internationale des droits de l'Enfant (CIDE) induisent à partir du respect de la notion d'intérêt supérieur de l'enfant des formes de bienveillance dans l'éducation donnée par les parents, eux même reconnus dans cette place comme ayant droit à l'aide appropriée qui leur est nécessaire à tous les stades du développement. Repères qui doivent favoriser le bien-être et la satisfaction des besoins sur le plan physique, affectif, intellectuel et social. C'est à partir de là que s'est développé le concept de parentalité positive et d'éducation non violente (recommandation comité des ministres 2006).

DUPLI Imprimerie - Tél. 03 23 53 02 41 - Ne pas jeter sur la voie publique

mardi 15 mai 2018

Palais de Fervaques

JOURNÉE INTERNATIONALE DES FAMILLES



MATINÉE

8h30 - 9h00

Accueil et présentation de la journée

9h15 - 9h30

Rendre effectifs les droits des enfants un enjeu de société

Intervention introductive de **Madame Geneviève AVENARD**, grand témoin de cette journée.
Défenseuse des enfants, adjointe du défenseur des droits, présidente du réseau Européen des défenseurs des enfants.

9h45 - 10h45

Le juge pour enfants : son rôle, ses fonctions, sa vision de l'intérêt de l'enfant

Madame Martine BRANCOURT,
Juge pour enfants, juge aux affaires familiales,
Présidente de la Chambre des familles auprès de la Cour d'Appel d'Amiens

10h45 - 11h45

Temps interactif : l'application au quotidien

- Mme Martine BRANCOURT
- Maître VIGNON, Avocat, administrateur Ad'hoc

11h45 - 13h15

Repas libre

APRÈS-MIDI

13h15 - 13h30

Accueil

13h30 - 14h30

Place des neurosciences dans la compréhension du développement de l'enfant : impacts des actions de l'environnement et des expériences sur sa vie

Madame le Docteur Anne RAYNAUD POSTEL,
Psychiatre spécialisée en périnatalité et fondatrice de l'Institut de la Parentalité.
Impacts des actions de l'environnement et des expériences de vie sur l'enfant. Place des neurosciences dans la compréhension du développement de l'enfant.

14h30 - 15h30

Comment aborder les alternatives à la violence éducative ordinaire ?

Madame Catherine DUMONTEIL KREMER,
Co-fondatrice de l'observatoire de la violence éducative ordinaire et initiatrice de la journée de la non-violence éducative en France.

16h00 - 16h45

Temps interactif : l'application au quotidien

- Mme Catherine DUMONTEIL
- Mme Lise-Marie SCHAFFAUSER, présidente de l'UNAPP et membre du comité de pilotage du collectif AEDE*
- Mme Anaïs EUVERTE, thérapeute, accompagnante en relation d'aide, formatrice

16h45 - 17h00

Conclusion générale de la journée

Droits de l'enfant et parentalité

La place de l'enfant, le positionnement des parents : une approche concrète.

BULLETIN D'INSCRIPTION

à retourner avant le 4 Mai 2018

NOM.....

PRÉNOM.....

FONCTION.....

STRUCTURE.....

ADRESSE.....

CODE POSTAL.....

VILLE.....

EMAIL.....

TÉL.....

Merci de confirmer votre participation avant le vendredi 4 mai 2018

par email :

familles-aisne@orange.fr

ou adavem02@securitmail.com

Par téléphone :

Familles de l'Aisne : 06 89 69 35 69

Adavem : 03 23 20 65 61

Par fax :

03 23 29 94 86